

## Quand l'ONCFS s'investit pour la sauvagine en Afrique de l'Ouest

(article d'Yves THONNERIEUX,  
paru dans la revue Plaisirs de la Chasse)



**Les deltas et bassins d'inondation du Sahel représentent un important centre d'hivernage des oiseaux d'eau européens. Mais les recensements y font cruellement défaut. D'où cette initiative de l'Office : en formant des gardes et des biologistes aux techniques de l'identification, du dénombrement et de la saisie informatique des données, le suivi de cette avifaune peut devenir une réalité et contribuer à une meilleure prise en compte de sa gestion cynégétique en Europe.**

L'Afrique de l'Ouest s'étend au sud du Sahara, depuis l'océan Atlantique jusqu'à l'ouest du Tchad. Le littoral y est localement constitué de vasières, favorables aux petits échassiers migrateurs, car soumises au cycle immuable des marées. A l'intérieur des terres, l'hivernage des oiseaux d'eau est tributaire de deux facteurs : l'un climatique, l'autre hydrologique.

Car de juin à septembre, c'est la saison des pluies dans cette partie de l'Afrique. Les précipitations modifient les paysages ; elles font aussi redémarrer le cycle végétatif ; et par effet de conséquence, toute la production des chaînes alimentaires parvient rapidement à son optimum. Des milieux secs et arides une grande partie de l'année se remplissent d'eau pour quelques mois à l'endroit même où le ciel a déversé ses trombes de pluie. Mais cet excès de liquide a aussi pour vocation de se répandre à des distances considérables, en utilisant les accidents du terrain et tout particulièrement les bassins versants. En raison de la faible déclivité, la pluie tombée sur les monts de Guinée mettra plusieurs mois à alimenter la crue saisonnière du fleuve Niger. Cette eau providentielle vient baigner la région du Sahel, et plus particulièrement 3 grands bassins : ceux du Sénégal, du Niger et du Tchad (figure 1). La crue profite à la sauvagine pendant toute la durée de son hivernage en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, l'ampleur de l'inondation est imprévisible et soumise à des fluctuations annuelles orientées vers un net déficit depuis le début de la décennie 80 (figure 2).

Les oiseaux paléarctiques (originaires d'Europe, d'Afrique du Nord et de Sibérie) viennent « boucher les trous » dans les milieux afro-tropicaux qu'ils fréquentent une partie de l'année. Leur séjour saisonnier sous les tropiques n'est pas seulement le

fait d'une nourriture riche et diversifiée dans des milieux parvenus au summum de leur productivité biologique grâce à la mousson. Un autre facteur facilite leur insertion en Afrique occidentale : il s'agit de l'absence, de la rareté ou de la spécialisation de leurs équivalents africains.

### **Ouest africain, terre d'accueil**

Le cas des canards est particulièrement significatif à cet égard pour illustrer ce qui précède. Ce groupe est à ce jour l'un des mieux connus sous l'angle des rapports qui s'instaurent entre les deux populations géographiques entrant épisodiquement en contact.

Il existe une différence fondamentale chez les canards, selon qu'ils se trouvent à l'est ou à l'ouest du continent africain : dans la partie orientale et méridionale de l'Afrique, les espèces de palmipèdes autochtones sont diversifiées et leurs effectifs non négligeables. Les canards paléarctiques n'y hivernent par contre qu'en nombre restreint. En Afrique de l'ouest, à l'inverse, les espèces africaines de canards sont peu nombreuses et leurs effectifs restent plutôt faibles : en janvier 1983 par exemple, un recensement couvrant les trois bassins d'inondation que sont le Sénégal, le Niger et le Tchad révéla que les canards locaux ne représentaient que 15% du total. L'écrasante majorité des autres était constituée de palmipèdes venus d'Eurasie dont nous reparlerons plus loin.

Il faut chercher dans la climatologie des deux régions évoquées l'explication d'une situation aussi opposée : en Afrique de l'est, les saisons sont peu marquées par comparaison avec la partie occidentale du continent caractérisée par une alternance bien tranchée entre saison des pluies et saison sèche, sur des périodes de plusieurs mois.

De ces fortes variations climatiques propres à l'ouest africain, découlent de larges différences de la biomasse alimentaire disponible au cours des deux grandes périodes annuelles. L'optimum écologique se situe, comme on l'a dit, en fin de saison pluvieuse, parce que les zones humides sont alors vastes et que les ressources alimentaires s'y sont développées. Le milieu peut dès lors supporter une population de palmipèdes plus importante qui aura pour rôle d'exploiter les excédents provisoires de nourriture. Ce sont à la fois les jeunes des canards autochtones et surtout les populations migratrices de canards paléarctiques qui profiteront de cette période d'abondance. Ces derniers arrivent précisément en Afrique occidentale vers septembre-octobre, soit en fin de mousson, chassés du nord par la perspective de l'hiver.

En Afrique orientale au contraire, les moindres modifications saisonnières du climat ont favorisé l'évolution de canards indigènes largement sédentaires, propres à cette partie du continent. Ces palmipèdes exploitent d'un bout à l'autre de l'année des ressources alimentaires relativement constantes. Dans ces conditions, les canards d'Europe et d'Asie ne disposent que d'une place limitée au sein de la communauté résidente, bien implantée et peu encline à céder du terrain.

L'arrivée de centaines de milliers de limicoles paléarctiques en Afrique obéit elle aussi à cette logique d'occupation d'espaces vacants. Un nombre restreint d'espèces de petits échassiers niche sur le continent africain. A eux seuls, ces oiseaux ne parviennent pas à exploiter le potentiel alimentaire qui s'y développe. Une aubaine pour les limicoles qui ont profité du fugace été arctique pour se reproduire sous les latitudes septentrionales : lorsque leurs hordes débarquent en Afrique subsaharienne, à partir de la fin juillet, ces migrateurs au long cours sont sûrs de

pouvoir y trouver une nourriture abondante qui leur devient progressivement accessible en fin de mousson, grâce à l'évaporation des mares temporaires et leur transformation en vasières. Sur le littoral, la manne est encore plus grande pour les espèces associées aux lagunes salées, aux estuaires et à la zone de balancement des marées. Sans un apport d'oiseaux étrangers, ces deux niches écologiques que sont la côte ouest-africaine et les zones humides de l'intérieur resteraient largement inexploitées par les limicoles.

### **Genèse et déroulement du projet**

Pour des raisons logistiques tout autant que budgétaires, les services africains en charge de la gestion des ressources naturelles (qui portent différents patronymes suivant les pays) ont pris du retard sur le suivi des populations hivernantes d'oiseaux aquatiques. Or, ce sont ces mêmes oiseaux qui utilisent nos zones humides au double passage. Une rupture géographique dans la connaissance de ces grands migrateurs apparaît donc comme un obstacle à leur gestion communautaire.

En 1997, l'ONCFS a obtenu de la Commission européenne le cofinancement d'une action collective baptisée « mise en place d'un réseau de suivi des populations d'oiseaux d'eau en Afrique subsaharienne » (pour simplifier, le programme fut ultérieurement désigné sous le terme « Rézo »). Après une première phase de 3 ans (1998-2000), l'opération prévoyait 3 années supplémentaires (2001-2003) de fonctionnement avec des subsides propres à l'ONCFS et l'appui financier de partenaires (Union nationale des fédérations départementales de chasseurs, association Oiseaux migrateurs du paléarctique occidental). 5 pays reconnus pour leur rôle dans l'hivernage de l'avifaune en Afrique de l'ouest furent retenus pour participer au projet « Rézo » : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso et Guinée Conakry. Le Tchad fut momentanément écarté du programme, pour cause d'instabilité politique.

L'objectif du projet s'articulait suivant 4 axes :

- la formation des cadres ;
- la constitution d'un réseau de surveillance ;
- l'établissement de liens de coopération avec les organismes internationaux ;
- la constitution, dans chaque pays, d'une banque de données.

Dans les 5 pays retenus, des coordinateurs nationaux furent chargés d'identifier des personnes de l'Administration ou de la société civile ayant la qualification requise pour participer au programme « Rézo » en partenariat avec le Centre national d'étude et de recherche appliquée « avifaune migratrice » de l'ONCFS.

Des sessions de formation au dénombrement des oiseaux aquatiques ont ensuite pu démarrer dans chaque pays impliqué. De janvier 1997 à janvier 2003, ce programme a mobilisé pas moins de 18 agents de l'Office, pour un total de 1 006 hommes-jours de mission en Afrique. Les méthodes traditionnelles de recensement (figures 3 a, b, c et d) ont été appliquées de l'autre côté du Sahara, comme elles le sont chez nous dans le cadre des dénombrements simultanés d'avifaune aquatique opérés à la mi-janvier sous l'égide de Wetlands International.

L'attribution de 10 télescopes, de 60 paires de jumelles et de 5 ordinateurs a fourni aux 5 pays impliqués les outils nécessaires au recueil des données de terrain et à leur stockage. Un manuel d'identification de l'avifaune aquatique fréquentant cette partie de l'Afrique (figure 4) a même été spécialement créé et largement diffusé auprès des participants.

Au terme de la première tranche de 3 années, 2 responsables de réseau par pays (soit une dizaine d'Africains) ont été reçus à la Station ONCFS de Birieux (Dombes,

01), pour parfaire leur formation, en particulier en informatique. Une mallette pédagogique contenant des documents écrits, un logiciel de simulation de comptage, une cassette audio sur les cris des oiseaux d'eau d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'une sélection de diapositives a été constituée pour permettre aux « formés » de devenir à leur tour formateurs dans leurs pays respectifs : premier pas vers un fonctionnement en autonomie...

### **Des missions foisonnantes de données sur l'avifaune hivernante**

Parce qu'elles impliquaient une bonne couverture du terrain, les missions de formation diligentées par l'ONCFS en Afrique furent également l'occasion de collecter des données sur la présence de l'avifaune aquatique – exogène ou autochtone – dans les 5 pays concernés, auxquels le Tchad vint se raccrocher (sous forme de survols en avion léger).

Pendant la durée du programme « Rézo », le statut de certaines espèces a été précisé ou réactualisé et de nouvelles zones de concentration de l'avifaune ont été mises en évidence (tout particulièrement en Guinée Conakry).

La région sahélienne confirme son rôle de première importance pour l'hivernage de plusieurs canards paléarctiques (figure 5). Les effectifs globaux des 3 bassins (pour mémoire, d'ouest en est, Sénégal, Niger et Tchad) sont respectivement de 245 000, 646 000 et 475 000 individus. Au cours de l'hiver 2000, considéré comme le plus complet en terme de couverture géographique, pas moins de 1,7 million de canards paléarctiques furent dénombrés. En extrapolant aux sites «secondaires » non pris en compte par les observateurs pendant leurs missions de formation, l'effectif total des canards hivernant en Afrique occidentale doit probablement dépasser les 2 millions.

La sarcelle d'été et, dans une moindre mesure, le canard pilet (figures 6 et 7) pèsent pour beaucoup dans la balance. A elle seule, la sarcelle représente d'ailleurs les  $\frac{3}{4}$  de cet effectif global, soit 1,5 million de sujets au bas mot. Le pilet s'octroie 20 % du total. Avec moins de 500 000 individus, cet anatidé semble reculer par rapport à sa situation au cours de la décennie 80. La raison de ce repli est à ce jour inexpliquée, mais incite à poursuivre les investigations dans l'ensemble de la zone de dispersion de ce canard de surface

Le canard souchet arrive au 3<sup>ème</sup> rang des anatidés paléarctiques, avec des effectifs infiniment moins étoffés que les 2 précédentes espèces.

La bonne surprise de la mission ONCFS se trouve du côté du fuligule nyroca, un canard plongeur au plumage acajou dont la présence hivernale en Afrique de l'Ouest est probablement plus proche de 15 000 sujets que des 2 ou 3 000 préalablement attribués à cette espèce d'Europe orientale, visible ici et là en France à la belle saison.

Les dénombrements des canards de souche locale présents en janvier dans la partie de l'Afrique qui nous intéresse attribuent 31 400 sujets au bassin du Sénégal, 65 200 au delta intérieur du Niger et 240 000 au bassin du Tchad (figure 8).

En janvier 2000, 480 000 canards africains fréquentaient les sites visités ; et l'on peut extrapoler leur effectif total à 700 000 individus pour l'ensemble de la région considérée, soit le tiers de ce que représentent les anatidés en provenance de la zone paléarctique.

Parmi ces espèces de palmipèdes autochtones, le dendrocygne veuf, apparemment en nette progression, se taille la part du lion (85 %), ne laissant que des miettes au dendrocygne fauve, au canard casqué et à l'oie de Gambie (environ 5 % du total

pour chacun). L'oie d'Égypte et la sarcelle à oreillons sont 2 autres espèces d'anatidés à effectifs très faibles.

### **Des sites-clés pour les Limicoles**

2 limicoles continentaux (= dont l'hivernage africain n'est pas lié aux côtes) trouvent dans la région du Sahel des conditions d'hivernage conformes à leurs exigences : il s'agit de la barge à queue noire et du combattant.

A propos de la barge, B. Trolliet, O. Girard et M. Fouquet écrivent dans une récente publication de l'Office : *« le cumul des effectifs connus est de l'ordre de 110 000 individus, auxquels s'ajoute un nombre inconnu mais peut-être important (110 000 ?) en Guinée-Bissau. L'effectif régional est sans doute compris entre 200 et 300 000 oiseaux. »*

Parlant du combattant, les mêmes auteurs précisent : *« cette partie de l'Afrique accueille des combattants provenant de toute l'aire de reproduction de l'espèce, c'est-à-dire de tout le nord de l'Eurasie. Les 3 grands ensembles de zones humides considérés concentrent l'essentiel de l'effectif soit respectivement, d'ouest en est, environ 200 000, 300 000 et 500 000 oiseaux (figures 9 et 10). Dans l'ensemble de la région, l'effectif hivernant est un peu supérieur à 1 million, sans doute de l'ordre de 1,3 million. »*

Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans l'évocation des limicoles côtiers hivernant en Afrique occidentale. Globalement, ce sont 4,2 millions de petits échassiers qui se partagent le littoral de cette partie du continent noir (figure 11).

Nous avons déjà parlé dans nos colonnes (voir Plaisirs de la Chasse n° 598 : mai 2002) de l'importante zone de stationnement internuptial représentée par le Banc d'Arguin de Mauritanie pour cette catégorie d'oiseaux aquatiques. Rappelons simplement ici qu'environ 2 millions de petits échassiers lés aux estrans vaseux et aux herbiers marins de zostère passent la mauvaise saison sur le Banc d'Arguin.

Le programme «Rézo» a permis de mettre en avant le littoral guinéen (avec ses vasières, ses mangroves et ses plaines rizicoles) comme zone d'hivernage d'importance majeure pour les limicoles originaires de la zone paléarctique. Avec plus d'un demi-million d'individus (figure 12), la Guinée Conakry s'inscrit donc à la 3<sup>ème</sup> place, après la Mauritanie et la Guinée Bissau.

### **Perspectives**

L'article de J.-Y. Mondain-Monval, V. Schricke et F. Lamarque, publié par l'ONCFS dans la revue Faune Sauvage, s'achève par ces quelques lignes que nous reprenons nous aussi en guise de conclusion : *« le projet cofinancé avec l'Union européenne est considéré par l'ensemble des partenaires comme un succès. Les réseaux mis en place sont fonctionnels (...). Cependant, si des opérations de dénombrement ont été récemment réalisées de façon autonome en Guinée et au Burkina Faso par les réseaux (...), les difficultés liées à l'importance des effectifs d'oiseaux et / ou à la taille des zones humides au Sénégal et au Mali rendent encore nécessaire une aide technique. (...) Pour le futur, il nous semble impératif de mieux planifier la coordination des dénombrements, notamment dans les 3 zones humides majeures que sont le delta du Sénégal, le delta intérieur du Niger et le bassin du Tchad. Le programme de formation réalisé en Afrique de l'Ouest pourrait, par exemple, être transposé dans cette dernière région. Il semble pertinent de chercher à réaliser, dans les toutes prochaines années, un programme de 3 ans visant à couvrir au moins une fois par an ces 3 bassins ; ce programme pourrait ensuite être*

*renouvelé selon une fréquence qui reste à déterminer (5, 10 ans ?). Une plus grande participation des instances cynégétiques françaises et africaines, représentantes des consommateurs d'une partie de cette ressource et donc fortement concernées par son devenir, est très souhaitable. Cette participation contribuerait à promouvoir le but à atteindre : une chasse responsable fondée sur l'exploitation durable d'une ressource renouvelable. »*